

Concurrence et réglementation

Réponse à une consultation 29.09.2018

Travaux du groupe de travail sur la technologie blockchain et les ICO

En janvier 2018, le Secrétaire d'État aux questions financières internationales (SFI), l'Office fédéral de la justice (OFJ) et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ont créé un groupe de travail sur la technologie blockchain et les ICO (Initial Coin Offerings). Celui-ci examine le cadre juridique relatif aux applications basées sur la blockchain spécifiques au secteur financier et a été chargé d'identifier d'éventuelles mesures à prendre. En réalisant cette consultation, le groupe de travail offre à la branche la possibilité de prendre position sur les travaux réalisés et sur l'orientation des recommandations formulées.